



Les règles de financement à l'hôpital

Contexte

Cette formation dans le domaine réglementaire s'inscrit dans une démarche de maintien des connaissances dans un domaine ayant vécu de grandes réformes. Elle vise à présenter les règles de financement en vigueur dans le secteur hospitalier, les principaux changements qui ont été mis en œuvre et leurs impacts sur le fonctionnement de l'hôpital.

Durée

2 jours soit 14 heures de formation

Lieux

Formation possible en inter, en intra ou en classe virtuelle

Public visé

Agents de la fonction publique hospitalière dans le cadre d'une préparation au concours ou d'un maintien des connaissances

Tarifs

Sur devis

Délais d'accès

3 semaines minimum, hors délai inhérent aux démarches administratives indépendantes de NOVE Concept

Accessibilité aux personnes en situations de handicap

Pour tout besoin de demande d'adaptation de la formation pour une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre référente handicap : Madame Frédérique Menier au 06.18.03.52.46

Modalités d'inscription

Vous pouvez nous contacter directement. L'un de nos conseillers vous contactera par téléphone afin de valider ensemble votre projet professionnel.



Objectifs

- Identifier les différentes situations de communication et leurs enjeux
- Analyser les forces et faiblesses de sa propre communication en situation d'encadrement
- Acquérir des outils et des techniques de communication pour faciliter sa communication et la rendre plus efficace
- Développer une communication bienveillante
- Acquérir les différents types de communication ajustés aux différents contextes d'encadrement simple ou complexe

Modalités pédagogiques

Méthode participative basée sur le vécu professionnel des participants

Analyse réflexive en ateliers

Mise en situation professionnelle et études de cas

Ateliers pratiques

Suivi individualisé tout au long de la formation

Modalités d'évaluation

Au début de la session, un test de positionnement proposé par le formateur sera effectué auprès des participants.

Un questionnaire d'évaluation des acquis des connaissances sera proposé à la fin de la formation par le biais de notre WebApp.

À l'issue de ce dispositif de formation, un questionnaire d'évaluation, accessible via notre WebApp sera proposé aux participants. À 6 mois après la fin de cette formation, une autre évaluation sera réalisée avec l'équipe dirigeante.

Prérequis

Être agent de la fonction publique hospitalière